



INSFRE7
FFSAJ
 LOGO ASN

Marquage des points
 rouges et/ou points noirs:

Champs obligatoires

PASSEPORT TECHNIQUE HISTORIQUE VALIDE EN CIRCUIT

Le présent Passeport Technique n'est pas un certificat d'authenticité et n'a aucunement pour objet de vérifier l'historique de la voiture ou de ses éléments constitutifs. La FIA certifie simplement que les informations requises, recueillies et confirmées par l'ASN à la date de l'inspection, sont suffisantes pour que la voiture puisse être admise à participer à des compétitions pour véhicules historiques approuvées par la FIA. Ni la FIA, ni l'ASN ne certifient, ni n'assument la responsabilité de l'exactitude des éléments ci-après définis comme « représentés » dans la mesure où ceux-ci ont été fournis par le Demandeur (tel que détaillé en page 24), au nom du propriétaire sur la base de ses meilleures connaissances disponibles et ne sont pas vérifiables par l'ASN ou la FIA.

ASN ÉMETTRICE : FEDERATION FRANCAISE DU SPORT AUTOMOBILE

NUMÉRO DE FICHE : F-7596

* **CATÉGORIE : VOIT. DE COURSE BIPLACE**

PERIODE GR * -1966 * à 1971

* **Valde jusqu'au 31.12.2030 CLASSE FIA : TSRC16**

L'original de ce document a été rempli par le Demandeur, et vérifié par l'ASN conformément à l'Annexe "K" au Code Sportif International de la FIA pour des voitures participant à des compétitions historiques. Cette copie certifiée du formulaire d'origine demeure la propriété de la FIA et, si elle est remplacée par un nouveau formulaire, elle doit être retournée à l'ASN de délivrance qui délient l'original. Pendant toute la durée de la compétition, la voiture doit être conforme à toutes les indications contenues dans le présent PTH.

Marque représentée : CHEVRON

* **Modèle représenté : B 16**

Année de spécification : 1970

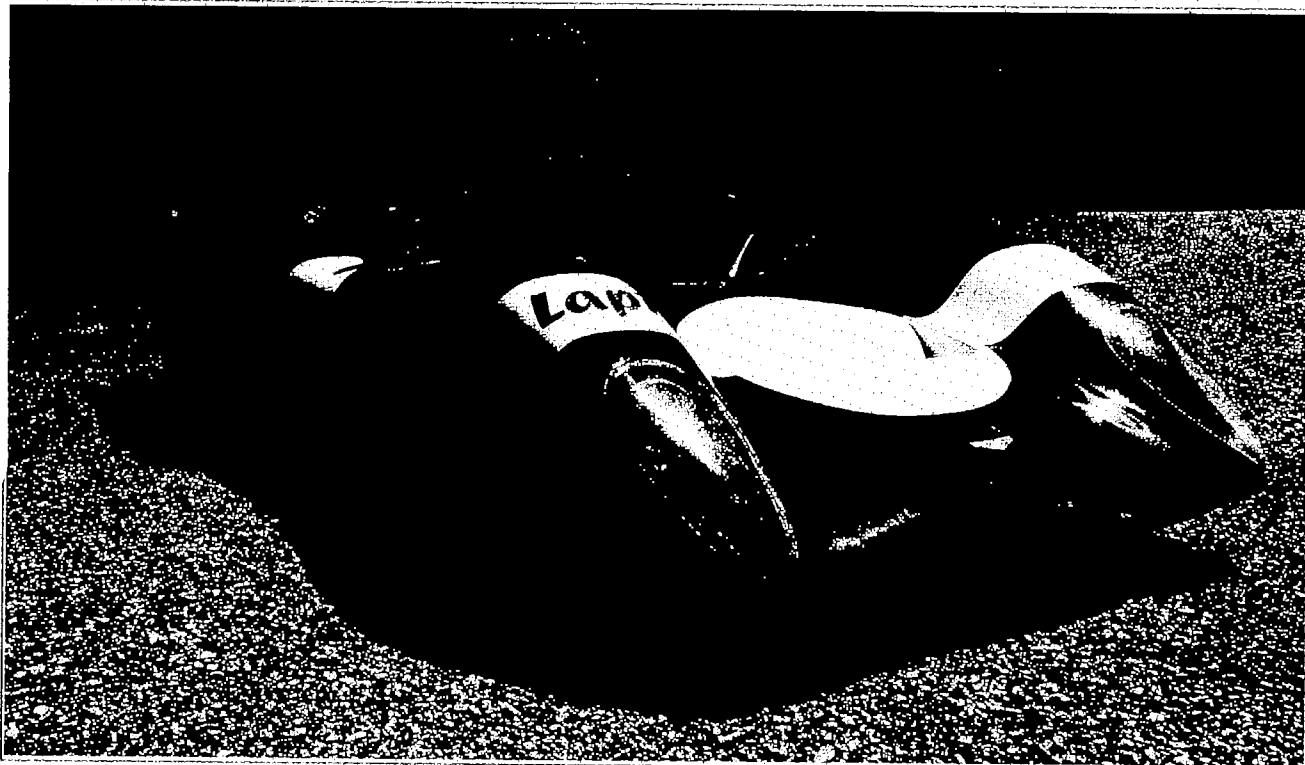
* **N° d'Identification FIA : 46671**

Type de moteur : 4 CYLINDRES EN LIGNE 2 ACT

* **Cylindrée : 1790 cm³ * corrigée : cm³**

N° de fiche d'homologation FIA (si applicable): 255

Nbre de pages de cette fiche d'homologation à considérer:



Chaque page de cette fiche, ainsi que le bord de chaque photo, doit porter le cachet de l'ASN l'ayant délivrée.

Nous, le FFSA, avons vérifié les informations portées sur ce formulaire jusqu'à la page 24 incluse et, pour autant que nous le sachions, à la date de délivrance, confirmons que la voiture est en accord avec la spécification de période pour la marque et le modèle représentés.

Date:
02/10/2020

Cachet:

Nom et statut du signataire :
ERIC BREZOVAC
DIRECTEUR TECHNIQUE



Signature:

